

# COMMUNIQUÉ

Canadian Union of Postal Workers  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

377 rue Bank st. Ottawa K2P 1Y3 (613) 236-7238 (613) 563-7861 (fax)

*Pour diffusion immédiate  
Le lundi 26 janvier 2015*

## **La population de Montréal demande à Postes Canada et aux conservateurs de mettre fin aux compressions**

MONTRÉAL, QC – Le message découlant des consultations publiques sur la livraison du courrier à domicile ne pourrait être plus clair : la population de Montréal veut conserver le service de livraison à domicile et elle s'inquiète des conséquences qu'entraînera la perte de ce service.

Pendant trois jours, dans le cadre d'assemblées publiques convoquées par la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise, les résidents de Montréal sont venus dire ce qu'ils pensaient de l'élimination du service de livraison à domicile. La majorité des présentations faites auprès de la Commission étaient fermement opposées aux compressions annoncées par Postes Canada.

« La décision de Postes-Canada est inconcevable », s'indigne Karine Triollet, porte-parole d'Action-Gardien, la table de concertation communautaire du quartier Pointe-Saint-Charles. « Des ainés et personnes à mobilité réduite incapables d'aller chercher leur courrier, des boîtes communes qui polluent et dégradent nos quartiers, des milliers d'emplois perdus. La société des postes aurait-t-elle oublié son mandat d'assurer un service public essentiel de qualité? »

Un membre du Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM), qui défend les droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles et qui s'oppose catégoriquement à l'installation de boîtes postales communautaires sur les trottoirs, indique que cette option, « en plus de contrevenir au principe d'accessibilité universelle, nuirait gravement à la sécurité des personnes en situation de handicap. »

Depuis l'annonce, en décembre 2013, de sa décision d'éliminer le service de livraison à domicile, Postes Canada fait face à un barrage de critiques. Pour essayer de limiter les dégâts, elle a proposé de maintenir la livraison à domicile aux personnes ayant des limitations fonctionnelles, dans la mesure où celles-ci rempliraient un formulaire et le feraient signer par leur médecin. Cette proposition de la Société a été très mal accueillie par les principaux intéressés.

« Nous incitons nos membres et le milieu associatif à ne pas remplir ce formulaire, ni à le faire remplir par le médecin », s'indigne Linda Gauthier, présidente du Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ). « Sinon, Postes Canada pourra manipuler son monde comme bon lui semble. »

Le fait que Postes Canada ait négligé de consulter la population a été sévèrement critiqué par le député Alain Giguère, qui a pu constater de visu, dans sa circonscription de Marc-Aurèle-Fortin, « l'incroyable amateurisme et le manque de respect avec lesquels Postes Canada a procédé à l'implantation des nouvelles boîtes postales ».

« Avant d'annoncer les compressions, Postes Canada a tenu des réunions, sur invitation seulement, dans 46 collectivités à peine, » explique Alain Duguay, président de la section locale de Montréal du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). « Elle a aussi publié des prévisions financières trompeuses et, de toute évidence, elle ne s'est pas donné la peine de consulter les aînés et les personnes à mobilité réduite. Montréal vient de nous montrer à quoi ressemble une véritable commission publique. Nous espérons maintenant que d'autres municipalités emboîteront le pas. »

Depuis l'annonce des compressions postales en décembre 2013, des centaines de municipalités ont adopté une résolution ou envoyé une lettre appuyant la livraison du courrier à domicile ou exigeant la suspension des changements au service de livraison tant que des consultations en bonne et due forme n'auront pas eu lieu.

« L'année 2014 sera une des années les plus rentables pour Postes Canada », fait remarquer M. Duguay. « Elle devrait utiliser ses profits pour améliorer les services, et non pour les éliminer. »

« La livraison à domicile est un service qui appuie les organismes communautaires ainsi que les citoyens et citoyennes, tout en contribuant à l'essor des collectivités locales », explique Normand Laforce, du Comité logement Ville-Marie. « C'est pourquoi le Comité logement Ville-Marie considère que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé. »

La déclaration reproduite ci-dessous a été signée par des groupes qui ont présenté un mémoire à la Commission.

## **DÉCLARATION POUR LA SAUVEGARDE DU SERVICE POSTAL PUBLIC**

En tant que résidents de Montréal, nous demandons à Postes Canada de suspendre immédiatement ses compressions et de tenir de véritables consultations auprès de la population. Le service postal nous appartient et nous sommes en droit de faire valoir notre point de vue en ce qui concerne son avenir. Nous nous inquiétons des nombreux coûts que la fin de la livraison à domicile entraînera pour notre ville et nos collectivités et nous craignons leurs effets négatifs sur notre qualité de vie. Nous sommes aussi vivement préoccupés par les conséquences de l'élimination du service de livraison à domicile sur les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Ayant constaté que Postes Canada a affiché des profits pour une autre année, nous ne comprenons pas pourquoi il est nécessaire de nous imposer ces compressions. Par conséquent, nous demandons au gouvernement fédéral de déclarer un moratoire immédiat sur les compressions annoncées par Postes Canada et de mener un examen public en bonne et due forme du service postal public. Nous demandons aussi au gouvernement fédéral de rendre publique l'étude de Postes Canada sur les services bancaires postaux et d'examiner la possibilité d'étendre la gamme de services offerts par Postes Canada, y compris des façons novatrices de générer des revenus pour faire en sorte que le service postal public puisse continuer de servir l'ensemble de la population.

- Action Gardien
- Alain Giguère, député fédéral du NPD (Marc-Aurèle-Fortin)
- Alexandre Boulerice, député fédéral du NPD (Rosemont-La Petite-Patrie)
- Comité logement Ville-Marie
- Conseil régional FTQ du Montréal Métropolitain
- Ex Aequo (organisme de défense et de promotion des droits des personnes ayant une déficience motrice)
- Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ)
- Regroupement des organismes mandataires du programme Tandem
- Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM)
- Regroupement des syndicalistes à la retraite
- Section locale de Montréal, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)

-30-

Renseignements : Alain Duguay, au 514-207-1490.

*gl/scfp1979//dn sepb 225*